

Discours prononcé lors de la remise du prix «Mwana Mboka» (*)

 Justin-Marie BOMBOKO Lokumba Is'elenge

Nous sommes très sensible aux paroles et geste que vous venez d'accomplir à notre endroit. Nous vous en remercions de tout cœur.

Cependant, nous estimons que cet honneur que vous nous faites ce jour, revient d'abord au peuple congolais tout entier.

En effet, c'est lui, le peuple congolais qui, au-delà de quelques divergences d'opinion, avait fini par parler un seul langage et adopter un comportement unique, qui nous avaient permis d'arracher promptement notre indépendance le 30 juin 1960. Nous, nous n'étions que des intermédiaires, mieux, des ambassadeurs.

Viennent, ensuite, tous ceux que vous appelez aujourd'hui, pionniers de l'indépendance. Et nous faisons partie de cette respectable classe sociale, comme vous le savez très bien. D'ailleurs, c'est ce qui explique le pourquoi de cette cérémonie. Malheureusement, nombre d'entre ces pionniers de l'indépendance ne sont plus de ce monde. Ils reposent en paix auprès de nos ancêtres. Que le Très-Haut leur donne dans sa demeure ce qu'ils n'avaient pas pu goûter sur cette terre des hommes.

Cette disparition de nos collègues de lutte ne peut que nous affliger. La meilleure façon de les honorer dans pareilles circonstances est de vous prodiguer en leur nom des conseils sur le patriotisme. C'est ce que nous allons faire tout de suite. Pour l'économie du temps, nous

 Patriarche. Ministre des Affaires étrangères lors de l'accession de la RD Congo à l'indépendance, le 30 juin 1960.

 E-mail :

n'allons parler que de trois valeurs suivantes, compte tenu de leur poids dans le développement de notre nation.

Il s'agit d'abord de la liberté que avons chèrement acquise. C'est pour cela qu'elle est sans prix. Vous devez toujours lutter pour la sauvegarder. Cette liberté, vous devez la comprendre dans ce sens : celui du combat de tous les jours pour protéger les vertus républicaines qui doivent faire la fierté de notre pays.

En second lieu, le travail. Vous devez avoir l'amour du travail, et surtout du travail bien fait. Sachez que, le travail, une fois que vous l'avez entrepris, doit être mené jusqu'au bout.

En outre, retenez que le travail conditionne le développement du pays. Souvenez-vous que le travail est la première loi donnée à l'homme, car Dieu a dit à nos premiers parents : «Vous gagnerez votre pain à la sueur de votre front». Ainsi, si nous voulons être heureux dans notre pays, nous devons travailler, créer les richesses et conserver les acquis que nos mémorables prédécesseurs nous ont légués.

Enfin, la justice. Permettez-moi de vous raconter une petite anecdote. Une fois, j'avais posé la question suivante à mon regretté tuteur le R.P. Gustave Hulstaert à Bamanya (Mbandaka) : *Que doit-on faire pour que le Congo marche bien ?* La réponse ne se fit pas attendre : «il faut commencer par organiser la justice de votre pays», répondit le Père.

En effet, le Père avait raison, car la justice veut dire aussi l'ordre. Sans justice donc, pas d'ordre ; pas d'ordre, point de développement.

Enfin, ceux qui ont signé avec nous l'Acte de l'indépendance [*Congo-Afrique* (janvier 2010) n° 441, p.24] en juin 1960. Ils ne sont plus en vie, hélas ! Il s'agit, du côté belge, de M. Gaston Eyskens, Premier ministre et de M. Pierre Wigny, Ministre des Affaires étrangères. Du côté congolais, de M. Patrice-Emery Lumumba, Premier ministre. Nous étions alors Ministre des Affaires étrangères.

Puissent-ils en cet instant partager en esprit l'honneur que vous nous faites de commémorer les cinquante ans de l'Acte éminemment politique et historique que nous avons signé ensemble avec amour et conviction.

Nous n'allons pas oublier le peuple belge, car il n'avait pas trop attendu pour reconnaître notre droit fondamental.

En effet, notre lutte pour la liberté avait atteint son point culminant le 4 janvier 1959, le peuple belge n'ayant plus hésité à nous répondre positivement par le biais de sa Majesté le Roi Baudouin. Ainsi, le Congo, notre pays, n'a pas connu de guerre d'indépendance.

Voilà, les quelques mots que nous avons cru utiles de vous adresser à cette occasion que vous nous offrez. Nous ne pouvons plus que vous exhorter à prendre à bras-le-corps l'avenir de notre beau pays.

Ainsi, vous allez réaliser le rêve contenu dans notre hymne national, nous citons :

*Nous peuplerons ton sol et nous assurerons ta grandeur !
Trente juin, Ô doux soleil
Trente juin du trente juin
Jour sacré Sois le témoin
Jour sacré de l'immortel
Serment de liberté que nous léguons à notre postérité
Pour toujours !*

Nous vous remercions.

Justin-Marie BOMBOKO Lokumba Is'elenge